

DEMANDE D'AUTORISATION DE LOTISSEMENT/MORCELLEMENT

PERSONNE PRIVEE - MATRICULE	SOCIETE - NUMERO RCS	ARCHITECTE - NUMERO OAI

DEMANDEUR

SOCIETE _____

NOM _____ PRENOM _____

N° ET RUE _____

CODE POSTAL _____ LOCALITE _____

TEL/GSM _____ EMAIL _____

ADRESSE DU PROJET

N° ET RUE _____

CODE POSTAL _____ LOCALITE _____

N° CADASTRAL _____

SECTION _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX PROJETES:

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE EN TRIPLE EXEMPLAIRE (ART 100 du RBVS*)

Réservé à
l'administration

- une copie du plan cadastral, à l'échelle de 1:2.500, établie sur la base de données officielles, et permettant de localiser exactement le ou les terrains (à marquer en couleur)
- un plan de situation précis à l'échelle de 1:500 établi par un géomètre agréé par l'État sur la base d'un levé topographique et renseignant sur les limites des propriétés avant et après un remembrement éventuel et les écarts par rapport aux limites et aux constructions voisines ainsi que des constructions entre elles
- un plan de lotissement qui démontre la conformité avec les dispositions des règlements en vigueur. Ceci concerne également les marges de recul relatives aux constructions existantes et/ou projetées concernées par une demande d'autorisation de lotissement/morcellement.

Seules les demandes complètes seront traitées.

Le demandeur déclare avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur concernant l'aménagement communal de la Ville de Dudelange (PAG - Plan d'aménagement général, PAP QE - Plan d'aménagement particulier quartiers existants, RBVS* - Règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites).

Nous vous informons que l'administration communale de Dudelange traite vos données à caractère personnel transmises dans le cadre de la demande d'autorisation de bâtir conformément à la notice légale, disponible sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.dudelange.lu/index.php/notice-legale/>.

_____, le _____

(Lieu) (Date) (Signature)

Réservé à l'administration	Entrée le:
N° autorisation _____	
Taxe _____	